Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251222-2025_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 16/12/2025

Date de la convocation
12/12/2025

Date d'affichage
12/12/2025

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 15
Présents : 9
Votants : 13

A l'unanimité
Pour : 13
Contres : 0
Abstentions : 0

Réf	2025-126

L'an 2025, le 16 décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOUAULT Joseph, Maire.

Présents : M. JOUAULT Joseph, Maire, M. EON Jonathan, M. BLANCHET Jacques, Mme POULAIN Justine, M. DAVID Patrice, M. VIEL Dimitri, M. SORRE Bertrand, Mme SABATIER Nathalie, Mme DESHOMMES Edith

Excusés avec pouvoir : M. BLANDEL Philippe donne pouvoir à M.SORRE Bertrand, Mme RUBION Régine donne pouvoir à Mme E.DESHOMMES, Mme LEMOINE Lélia donne pouvoir à M. JOUAULT Joseph, M SINOQUET Vincent donne pouvoir à M EON Jonathan

Excusés : M.FONTENEAU Damien, , M. ROUILLARD Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme SABATIER Nathalie

Objet de la délibération : Subvention : Achat d'un chariot avec mode de charge centralisé et connecté avec 8 portables

Le matériel informatique de l'école (salle informatique et classe informatique mobile) a besoin d'être renouvelé.
En effet, avec le passage à Windows 11 et la vétusté du matériel, l'école a fait le choix de ne pas renouvelé dans un premier temps les poste de la salle informatique et de privilégier un dispositif de classe mobile qui offrira la possibilité, également pour l'école, d'avoir un point Wifi pour l'utilisation des tablettes.

Ce projet est susceptible de bénéficier et est éligible à la Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à 25 % sur l'acquisition de matériel informatique.

La société MICRO C est l'entreprise qui est missionnée par la mairie pour le suivi du parc informatique, sur notre demande un devis a été réalisé pour un montant de 7 681 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

Coût estimatif de l'opération **Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD,** **la délibération et le plan de financement**				
Nature des dépenses **les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés**	**Nom du prestataire**	**Montant (HT)**	**dont montant accessibilité (catégorie 2/B)**	**dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)**

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213502644-20251222-2025_2026-DE

Maîtrise d'œuvre (Volet participatif et avant-projet)			A détailler le cas échéant	
	Sous-total MOE/Études		0,00 €	0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Chariot mobile avec 8 PC	**MICRO C**	**7 681,00 €**		
	Sous-total travaux		0,00 €	0,00 €
	Sous-total acquisitions	7 681,00 €		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		**7 681,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

Ressources prévisionnelles de l'opération

Financements	**à préciser le cas échéant**	**sollicité ou acquis**	**Montant (HT)**	**Taux**
Fonds européens				0,00%
DETR	Acquisition de matériel informatique pour l'école	En prévision	1 920,25 €	25,00%
DSIL				0,00%
Vitré Communauté				
Sous-total aides publiques	**Taux de financement public**		1 920,25 €	25,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		5 760,75 €	
	Participation du maître d'ouvrage		5 760,75 €	75,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			**7 681,00 €**	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation du projet d'acquisition présenté estimé à **7 681 € HT.**
- **APPROUVE** le plan de financement exposé
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget primitif de la Commune 2026.

pour : 13 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Joseph JOUAULT

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Mme Nathalie SABATIER